

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

Entre L'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2015

- distribution du 12 juin 2015 à fin janvier début février 2016

Tous les vendredis de 17H00 à 19H00 pendant la distribution des légumes. (Ensuite un autre contrat prendra le relais)

chez Yann PIERREL :
3 chemin des bruyères - 88290 THIEFOSSÉ

Renseignements : Alice : 06 32 76 54 67
ou : André : 06 26 34 27 34



Et le producteur : **Grégory CLAUDEL**

23 rue de Lansauchamp

88310 Cornimont

07-70-06-19-30

laboulangedugab@gmail.com

CONTRAT DE PAIN BIO (MIS A JOUR LE 23 OCTOBRE 2015)*

NOM de l'adhérent :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :@

Formule n°1 : choix d'un ou plusieurs pains petit épeautre chaque semaine, sur 32 semaines

Formule n°2 : 2 choix tournants de pains sur 2 semaines, sur 16 ou 32 semaines en tout

Formule n°3 : 1 produit Petit épeautre le 1^{er} vendredi du mois, soit 8 livraisons en tout

Les formules sont cumulables éventuellement – Exemples de commande et Calendrier de distribution page 2

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.70€ (4.50€ le kg)	Petit épeautre 600g à 4.71€ (7.85€ le kg)	Total Général
F1 (x 32)	Chaque semaine				
F2 (2 x 16)	Semaine paire				
	Semaine impaire				
F3 (x 8)	1 fois / mois				
Sous Total / Semaine					
Si F1 : Sous Total x 32					
Si F2 : Sous Total x 16					
Si F3 : Sous Total x 8					

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR : Je m'engage à :

- produire des pains selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des Amap ci-jointe.
- fournir aux abonnés un panier de pain **toutes les semaines**, pendant la période de distribution de légumes en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de la boulangerie ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs pour les visites.

ENGAGEMENT DU CONSOMM-ACTEUR ADHERENT:

- Je m'engage pour une saison à chercher mes pains ou à les faire retirer par un tiers. - J'adhère au principe de l'Amap et suis tenu au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU CONSOMMATEUR ADHERENT:

- Je m'engage avec Grégory Claudel sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 5 chèques libellés à l'ordre de Grégory CLAUDEL. Les chèques doivent tous être datés dujuin 2015. Les chèques seront mis à l'encaissement le 10 du mois, à partir du mois de juin, suivant planning page 2.

Fait àle

Le producteur : Grégory CLAUDEL

L'adhérent :

**Calendrier 2015-2016 des distributions des pains et brioches
(document à conserver par l'adhérent)**

	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	MARS	Totaux
			<u>3</u>	<u>7</u>	<i>congé</i>	<u>2</u>	<u>6</u>	<u>4</u>	<u>8</u>	<u>5</u>		8⁽¹⁾
		12	10	14	<i>congé</i>	9	13	11	15	12		
		19	17	21	<i>congé</i>	16	20	18	22	<u>19⁽¹⁾</u>		
		26	24	28	25	23	27	XXX	29			
			31			30		XXX				
Nbre de paniers du mois		3	5	4	1	5	4	3	4	3		32
		Ch.1		Ch.2		Ch.3		Ch.4		Ch.5		

- Les dates des semaines paires sont en **gras** (16 semaines).
- Les distributions de la Formule 3 auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois (dates en *italique et soulignées*) (*1)
- **Le calendrier sera prolongé sur février 2016 pour tenir compte des congés du boulanger.**
- Les chèques seront mis à l'encaissement le 10 des mois de juin, août, octobre, décembre, février.
- (1) **La livraison du 4 septembre (congé) sera reportée au 19 février.**

Exemples de commande :

Amapien X

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.70€ (4.50€ le kg)	Petit épeautre 600g à 4.71€ (7.85€ le kg)	Total Général
F1 (x 32)	Chaque semaine			1	
F2 (2 x 16)	Semaine paire	1			
	Semaine impaire				
F3 (x 8)	1 fois / mois				
Sous Total / Semaine		3.84		4.71	
Si F1 : Sous Total x 32				150.72	212.16
Si F2 : Sous Total x 16		61.44			
Si F3 : Sous Total x 8					

Payable en 4 chèques de 42.40 € et 1 chèque de 42.56€

Amapien Y

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.84 € (6.40€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 2.70€ (4.50€ le kg)	Petit épeautre 600g à 4.71€ (7.85€ le kg)	Total Général
F1 (x 32)	Chaque semaine				
F2 (2 x 16)	Semaine paire	1			
	Semaine impaire		1		
F3 (x 8)	1 fois / mois			2	
Sous Total / Semaine		3.84	2.70	9.42	
Si F1 : Sous Total x 32					180.00
Si F2 : Sous Total x 16		61.44	43.20	75.36	
Si F3 : Sous Total x 8					

Payable en 5 chèques de 36.00 €

*** Ce contrat annule et remplace les contrats précédents**